

Réf: Dossier 473859

## Avis de constitution

### SOCIETE « SUMMIT BTP »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Riviera Palmeraie  
Rosier, Lot 1556, Ilot 84

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUMMIT BTP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- BTP
- CONSTRUCTION DE LOGEMENT
- PRESTATION DE SERVICES
- IMPORT/EXPORT

Pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Riviera Palmeraie  
Rosier, Lot 1556, Ilot 84

Dirigeant(s) M TOSSOU ENI ANDREW (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01910 du 10/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09959/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

